

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Procédure adaptée (article R 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique)

Pouvoir adjudicateur :

UNICIL SA D'HLM

11, rue Armény

CS 30001

13286 Marseille Cedex 06

R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché et description du marché :

Travaux de déconstruction et de désamiantage de hangars dans le cadre d'une opération de construction d'un ensemble immobilier de 173 logements situé au 67 boulevard Val Claret, 06 160 Antibes pour le compte de la SA D'HLM UNICIL et BOUYGUES IMMOBILIER.

Procédure :

La consultation est passée par procédure adaptée en application l'article R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Lieu d'exécution : 67 boulevard Val Claret 06160 ANTIBES

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Lien : [SA-HLM-UNICIL_13_20240325W2_03](#)

Critères de choix :

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants (par ordre de priorité décroissante) :

Critères lot 1 : Déconstruction :

1- Critère prix des prestations - coefficient de pondération 60%

2- Critères techniques - coefficient de pondération 30% décomposé de la façon suivante :

- Les moyens humains et matériels et délai spécifiquement affectés à l'exécution du marché, présentés par tâches et par opérations, avec le détail de l'équipe affectée au chantier : **coefficient de pondération 6%**
- Préparation administrative : **coefficient de pondération 4 %** ;
- Chronologie des tâches et coordination des travaux : **coefficient de pondération 6%** ;
- Méthodologie pour la réalisation des travaux de curage et de démolition y compris prise en compte des contraintes particulières : **coefficient de pondération 14%** ;

3- Critère environnemental (RSE) : coefficient de pondération 10%

Évalué notamment par les efforts en matière de protection environnementale démontrés par le candidat lors de l'exécution du marché, concernant, par exemple (liste non exhaustive) :

- Gestion des déchets et respect des objectifs de valorisation vers une économie circulaire,
- Le respect des objectifs environnementaux,
- La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,
- L'optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),
- Le bilan carbone,
- La démarche de management environnemental,
- La réduction des nuisances de chantier (consommations, déchets, saleté, bruit, recueil des eaux, etc.).

Critères lot 2 : Désamiantage :

1- Critère prix des prestations - coefficient de pondération 60%

2- Critères techniques - coefficient de pondération 30% décomposé de la façon suivante :

- Les moyens humains et matériels et délai spécifiquement affectés à l'exécution du marché, présentés par tâches et par opérations, avec le détail de l'équipe affectée au chantier : **coefficient de pondération 2%**
- Gestion de documents de chantier : **coefficient de pondération 2 %** ;
- Organisation et implantation des équipements pour la réalisation des travaux : **coefficient de pondération 8%** ;
- Méthodologie retenue pour les travaux de retrait d'amiante par matériaux y compris prise en compte des contraintes particulières : **coefficient de pondération 10%** ;
- **Travail interne d'évaluation des risques d'exposition** : coefficient de pondération 4%
- **Mesures d'empoussièrement et procédures de restitution** : coefficient de pondération 4%

3- Critère environnemental (RSE) : coefficient de pondération 10%



Groupe ActionLogement

Évalué notamment par les efforts en matière de protection environnementale démontrés par le candidat lors de l'exécution du marché, concernant, par exemple (liste non exhaustive) :

- Gestion des déchets désamiantage,
 - Le respect des objectifs environnementaux,
 - La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,
 - L'optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),
 - Le bilan carbone,
 - La démarche de management environnemental,
 - La réduction des nuisances de chantier (consommations, déchets, saleté, bruit, recueil des eaux, etc.).

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

Date limite de remise des offres : 06 MAI 2024 à 12h00